



Syndicat Mixte du Massif des Monges

Mairie - 04140 BARLES

Tél : 04.92.35.10.09.

Courriel : syndicat.mixte.monges-communication@orange.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 3

Le Syndicat Mixte du Massif des Monges (S3M) face à son avenir

Les conclusions de « l'étude de synthèse et de diagnostic prospectif de territoire en vue de l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de territoire pour le massif des Monges » commandée par le Syndicat mixte ont été présentées à Seyne-les-Alpes le 10 octobre. Elles peuvent se résumer à un constat et une proposition :

- le S3M ne serait pas prêt à s'engager dans la création d'un Parc Naturel Régional sur son territoire ;
- la mobilisation pour la reconduction du label UNESCO du Géoparc de Haute Provence, mi-2015, puis la gestion commune de cet outil d'animation touristique par le S3M permettraient d'envisager la mise en place d'un PNR.

L'avenir du Syndicat mixte dépendra de la position des six communautés de communes concernées par le territoire du Géoparc, de la réforme territoriale qui s'imposera prochainement aux collectivités et du souhait exprimé par deux communautés de communes : de se retirer pour l'une, de ne finalement pas adhérer au Syndicat pour l'autre.

Le Conseil syndical du S3M en débattrà :

le vendredi 28 novembre 2014 à 9 h 30 au Chaffaut-Saint-Jurson.

Contact : Gaëlle VIALATE - syndicat.mixte.monges-communication@orange.fr